DÉCISION (UE, Euratom) 2018/159 DU CONSEIL

du 29 janvier 2018

portant nomination de deux membres de la Cour des comptes

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286, paragraphe 2,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*,

vu les propositions de l'Irlande et du Royaume de Suède,

vu les avis du Parlement européen [1],

considérant ce qui suit:

(1) Les mandats de M. Kevin CARDIFF et M. Hans Gustaf WESSBERG en tant que membres de la Cour des comptes arrivent à échéance le 28 février 2018.

(2) Il y a, dès lors, lieu de procéder à la nomination de deux nouveaux membres à la Cour des comptes,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés membres de la Cour des comptes pour la période allant du 1er mars 2018 au 29 février 2024:

— M. Tony MURPHY,

— Mme Eva LINDSTRÖM.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 29 janvier 2018.

Par le Conseil

Le président

R. PORODZANOV

[1] Avis du 17 janvier 2018 (non encore parus au Journal officiel).